



Applimed SA (Applimed) livre ses produits et fournit ses prestations en Suisse et à l'étranger sur la base des présentes Conditions générales. Le client ne peut pas faire valoir d'autres conditions générales ou conditions d'achat à moins d'avoir obtenu l'accord écrit d'Applimed à cet effet.

1. CONCLUSION DU CONTRAT

Sauf accord contraire, les devis d'Applimed sont sans engagement et valent pour autant que l'article ou la prestation n'ait pas été vendu dans l'intervalle. Le contrat de vente est à considérer comme conclu si Applimed ne le contredit pas dans les 5 jours ouvrables qui suivent le jour où elle a reçu la commande.

2. CONDITIONS D'EXPÉDITION

Les livraisons à destination de la Suisse sont effectuées franco pour les commandes égales ou supérieures à CHF 250.- (HT), par transporteur ou camion selon notre choix. Pour les commandes inférieures à CHF 250.- (HT), les frais de traitement et d'envois sont facturés CHF 28.- (HT). Les livraisons en dehors de la Suisse ne sont pas organisées par Applimed et ne sont pas à notre charge (EXW).

3. DÉLAIS DE LIVRAISON

Applimed ne garantit nullement que la marchandise commandée est livrable. Si la marchandise est disponible en stock, la livraison a lieu en général dans un intervalle de quelques jours ouvrables après la commande. Applimed décline toute responsabilité en cas de retard de livraison dû à des perturbations d'exploitation telles que grèves, incendies, guerres, pénurie de matières premières ou d'autres événements de force majeure. Nous sommes exemptés de l'obligation de livraison dans les délais initialement annoncés pendant toute la durée des perturbations. Des livraisons partielles sont possibles. Chaque livraison partielle est considérée comme un contrat de vente séparé.

4. LES PRIX

Les prix indiqués sont fixes à condition que les prix actuels des matières premières et/ou les salaires ne subissent pas de variations importantes d'ici la livraison. Si une augmentation de prix des produits vendus se produit durant l'exécution d'une commande à long terme, nous nous réservons le droit d'appliquer les nouveaux prix pour les quantités restantes à livrer. Dans ce cas, l'acheteur a le droit de résilier la commande dans un délai d'un mois à compter de l'annonce de l'augmentation de prix. Les prix sont hors TVA, selon les listes de prix ou accords en vigueur. Des modifications de prix, des changements de conditions, des innovations techniques des produits ainsi que des changements d'emballage sont réservés.

5. CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour les clients suisses, les factures sont payables sans escompte dans un délai de 30 jours à compter de la date de la facture (échéance). Pour les clients en dehors de la Suisse, un paiement en avance sera exigé sauf accord contraire.

Si le délai de paiement est dépassé, Applimed est en droit de facturer sans autre avis ni rappel un intérêt moratoire de 5% par an ainsi que d'autres dommages-intérêts. Applimed se réserve la possibilité de ne livrer que contre remboursement ou sur paiement d'avance.

6. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Il est applicable une réserve de propriété prolongée et étendue. Les marchandises livrées demeurent notre propriété jusqu'au paiement intégral. Le client est autorisé à vendre les marchandises sous réserve de propriété dans le cadre de son activité commerciale normale, à condition qu'il ne soit pas en défaut. Les privilèges ou cessions de titre à titre de garantie ne sont pas autorisés. En tant que garantie, le client nous cède, intégralement, toutes les créances résultant de la revente ou fondées sur d'autres bases juridiques (assurance, responsabilité civile), se rapportant aux marchandises sous réserve de propriété. Nous autorisons révocablement le client à encaisser toutes les créances qui nous sont cédées, en son propre nom mais pour notre compte. Sur notre demande, le client devra divulguer la cession et nous fournir les informations et documents nécessaires pour encaisser les créances.

7. RÉCLAMATIONS

Le client doit vérifier tout de suite les livraisons d'Applimed. Les défauts visuellement apparents doivent être communiqués par écrit à Applimed dans un délai de 5 jours ouvrables après réception de la marchandise. Si le client omet de le faire, la livraison est considérée comme acceptée et il n'est plus

possible de faire valoir des échanges ou remboursement, sous réserve d'éventuels vices cachés.

En cas de défaut de fabrication, nous nous engageons à remplacer les marchandises dans les plus brefs délais ou à rembourser les produits incriminés, selon notre choix. Toute autre réclamation de la part de l'acheteur, en particulier pour des dommages ou la résiliation du contrat, est exclue.

Si un dispositif ne fonctionne pas comme prévu et/ou peut présenter un risque grave, veuillez en informer Applimed immédiatement (ou en tout cas dans un délai de 2 jours après constatation du problème, voir contact ci-dessous) et/ou son représentant légal (voir emballage des dispositifs) et/ou l'autorité compétente de votre pays.

Contact en cas de plaintes / réclamations :

APPLIMED SA
Route Pra de Plan 1
CH-1618 Châtel-Saint-Denis
Phone : +41 21 948 92 74
Email : quality@applimed.ch

En cas de distribution des produits, les clients s'engagent à respecter la réglementation sur les dispositifs médicaux (EU MDR 2017/745), notamment l'article 14 ainsi que les éléments mentionnés dans le document « Engagement des distributeurs d'Applimed » disponible sur le site <https://applimed.ch/>.

Toute obligation de payer des dommages-intérêts pour des dommages consécutifs à un défaut est en outre exclue dans la mesure où la loi le permet.

8. RENVOIS DE MARCHANDISE

Toute demande de retour doit être notifiée à l'avance dans les 5 jours ouvrables suivant la livraison des marchandises. Le numéro de commande, le numéro d'article et le nombre d'articles individuels sont nécessaires pour le retour des marchandises livrées. Une note de crédit ne sera créditée qu'après réception. Applimed se réserve le droit de facturer tous frais de transport de retour.

Applimed ne reprend pas la marchandise lorsque le retour ne relève pas de sa responsabilité et malgré son accord préalable, dans les cas suivants :

- a) Les emballages d'origine sont ouverts, endommagés, salis ou portent des inscriptions.
- b) Les produits font partie d'une fabrication hors-série / sont spécifiques au client (par ex. sets sur mesure).
- c) Les produits sont périmés, ont déjà été portés ou ont déjà servi.

9. POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES

Les données personnelles et relatives à votre entreprise que vous fournissez dans le cadre d'une commande seront traitées par Applimed avec le soin et la confidentialité nécessaires. En soumettant votre commande, vous donnez votre consentement pour que vos données soient enregistrées dans le système de Applimed. Applimed utilise ces données exclusivement pour traiter votre commande.

10. REMPLACEMENT DES CONDITIONS DE VENTE

Les présentes conditions de vente remplacent toutes les versions antérieures. Les conditions contraires de l'acheteur ne sont valables que si elles ont été reconnues ou signées par nos soins par écrit.

11. DROIT APPLICABLE

Les rapports contractuels sont soumis au droit matériel suisse. L'application de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est exclue.

Le for juridique exclusif est au lieu du siège d'Applimed.

Le lieu d'exécution pour la livraison et le paiement est au lieu du siège d'Applimed.

Version : Mars 2025